

SOS JUSTICE & DROITS DE L'HOMME

Mirella LO NEGRO – CARBONATTO

Présidente

contact@sos-justice.com

Monsieur Eric de MONTGOLFIER

Procureur de la République

Parquet du TGI de NICE

Place du Palais de Justice

06300 – NICE

Fax : 04 93 62 08 67

TRES URGENT

FAX & LRAR

Nice, le 16 février 2012

Affaire : Le Peuple Français/ Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY
Election illégale de Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY
Opposition à la réélection de Nicolas SARKOZY inexistant auprès des Mairies de Paris
Plainte pour Faux en écritures publiques - Usage de faux en écritures publiques et
complicités – Escroqueries dirigées contre le Peuple Français - Crimes commis contre la
Nation – Crimes commis contre l'Humanité – Génocide financier de la France
Objet : communication de pièces à joindre à la plainte du 9 février 2012 et à la demande de
jonctions des instances pénales formulées le 14 février 2012

Monsieur le Procureur de la République,

Je fais suite au dépôt de la plainte auprès de votre Parquet, datant du 9 février 2012, plainte qui est dirigée à l'encontre de Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY et ses complices. Celui-ci s'étant fait élire illégalement à la Présidence de la République, sous un nom d'emprunt, celui de Nicolas SARKZOY. Un nom qui ne peut être transformé que par décision d'un Procureur de République et qui n'existe dans aucune mairie des arrondissements de Paris. Ce qui nous a été confirmé par les états civils des mairies des 1^{er}, 8^{ème} et 17^{ème} arrondissements de Paris.

Et ce, en violation de la Loi du 6 fructidor an II du 23 août 1794 et du Code pénal dans son Article 433-19, le fait entraînant de nombreux et très graves préjudices pour la France et pour

les Peuple Français et Européens, en ce que toutes les lois, les traités qui nous lient à l'Europe, Le traité de Lisbonne, les convocations du parlement en Congrès, les décrets, les arrêts, les mutations et promotions des magistrats, les nominations à la légion d'honneur les modifications de la Constitution, si elle existe, les contrats passés avec les laboratoires pharmaceutiques, les nominations à la légion d'honneur qui ont été publiés au Journal Officiel de la République, depuis mai 2007 à nos jours, doivent être invalidés pour avoir été signés d'une signature qui n'a aucune valeur juridique.

Il en est de même pour les ventes des réserves d'Or de la France que Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY, s'évertue avec ses complices et Maîtres Illuminati-Sionistes, à dilapider depuis 2004, alors qu'il était aux commandes du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Il en est de même encore pour tous les accords internationaux passés avec l'ONU, l'OTAN, l'OMS et toutes les organisations satellitaires de l'ONU, dont le FMI, les banques mondiales et européennes qui doivent être invalidés pour avoir été signés d'une signature qui n'a aucune valeur juridique.

Après avoir usurpé frauduleusement le titre de Président de la République, avec l'aide de ses complices du Conseil Constitutionnel, il a usurpé le titre de Chef des Armées pour détruire l'armée Française, détruire 54 000 postes de Militaires, livrer l'armée et le Peuple Français entre les mains de forces ennemies de la France, à savoir l'OTAN et lancer des guerres génocidaires contre des innocents. Ce qui constitue un crime contre la nation et un crime commis contre l'humanité.

Ainsi des crimes contre la Nation et contre l'humanité ont été commis, en toute impunité et ce sans que Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY, qui a usurpé les titres de Président de la République et de celui de chef des Armées, occupe depuis l'année 2007 le Palais de l'Élysée sans droits ni titre, ne puisse prétendre à bénéficier de ces titres ni à une quelconque immunité présidentielle.

Nous avons constitué un mémoire de preuves visant à prouver que sa signature n'a aucune valeur juridique. Pour ce faire, nous avons été obligés de faire des recherches sur ses origines familiales troubles, sur les noms empruntés par tous les membres de sa famille, ainsi que les activités des membres de sa famille, sur des activités occultes qu'il pourrait mener dans l'ombre aux profits de ses Maîtres et complices, Illuminati-Sionistes, qui nuisent aux intérêts souverains et fondamentaux de la France, à ceux des Peuples Français et Européens, sur ses activités politiques et tenter de retrouver à partir de quelle période, il a utilisé son nom d'emprunt de Nicolas SARKOZY pour tromper le Barreau de Paris, celui-ci étant avocat de profession, pour tromper le fisc, les Armées Françaises et le Peuple Français ainsi que pour tromper la religion des juges pour se soustraire à toute condamnation pénale.

Vous trouverez ce mémoire, ci-dessous, qui comporte à nos yeux des éléments très importants que nous avons collectés afin d'étayer la plainte déposée en votre Parquet le 9 février 2012.

Ne détenant pas toute la vérité sur ces affaires, il vous appartiendra d'en faire les vérifications et d'en rechercher les preuves. Néanmoins, il nous a semblé nécessaire de porter tous ces éléments à votre connaissance, dont certains sont pour le moins troublants et ne peuvent que faire naître une légitime suspicion de notre part et qui méritent d'être vérifiés.

Vous souhaitant bonne réception des présentes et dans l'attente du rendu d'une bonne et humaine justice rendue en faveur du Peuple Français et des Peuples Européens,

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Procureur de la République, l'expression de nos très respectueuses et meilleures salutations.

Mirella LO NEGRO – CARBONATTO
Présidente

P.J. : Le mémoire de pièces (188 pages)

Copie pour information : Maître Philippe FORTABAT-LABATUT



Association Loi 1901
4, rue Blacas - 06000 NICE
N° SIRET : 489 848 093 00014 - Code APE : 913 E
Tél.: 0899 230 140 - Code d'accès : 18188
www.sos-justice.com
contact@sos-justice.com